



# Bibliothèques collectives et lecture individuelle dans les abbayes prémontrées de l'Est de la France au XVIIIe siècle

Fabienne Henryot

## ► To cite this version:

Fabienne Henryot. Bibliothèques collectives et lecture individuelle dans les abbayes prémontrées de l'Est de la France au XVIIIe siècle. *Revue Mabillon, revue internationale d'histoire et de littérature religieuses*, Abbaye Saint-Martin ; A. Picard et fils ; Brepols, 2011, 22, pp.255-279. <hal-00805007v2>

**HAL Id: hal-00805007**

**<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00805007v2>**

Submitted on 6 Aug 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Bibliothèques collectives et lecture individuelle dans les abbayes prémontrées de l'Est de la France au XVIII<sup>e</sup> siècle

Publié dans : *Revue Mabillon*, 2011, t. 22, p. 255-279.

Fabienne Henryot  
*Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne*  
LARHRA – UMR 5190 – Équipe RESEA

Le 12 novembre 1790, deux commissaires visitaient, selon les directives de l'Assemblée nationale constituante, l'abbaye prémontrée de Rangéval<sup>1</sup> dans le district de Commercy. À la bibliothèque, ils dénombrèrent 3 380 volumes. Puis, visitant les chambres des religieux les unes après les autres, ils se firent présenter 42 volumes dans la chambre de Nicolas Chardard, procureur, 100 dans celle du professeur de théologie Dieudonné Le Moine, 50 dans celle de Pierre Florentin, cellerier, 38 dans celle du père Lefèvre et 90 dans celle du père Gillot. Les trois frères convers François, Aubry et Michel ne disposaient pas de livres personnels<sup>2</sup>. Chaque religieux prêtre serrait donc, dans sa propre chambre, des ouvrages à son usage. Ce phénomène de concentration des livres dans l'espace de l'intimité tend à renverser l'approche traditionnelle des usages de l'imprimé chez les réguliers, fondée presque exclusivement sur l'analyse des catalogues des bibliothèques communes<sup>3</sup> ; il remet au cœur de ces usages le lecteur, sinon l'acte de lire, et les rapports que l'individu, en dépit des contraintes de la vie en communauté et de la pauvreté monastique, entretient avec « ses » livres.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, les abbayes prémontrées de l'Est de la France avaient, pour la quasi-totalité d'entre elles, rejoint la communauté de l'Antique Rigueur, née à Pont-à-Mousson en 1614 au terme d'un processus de réforme de l'ordre. Du Bassigny aux Ardennes, des portes de l'Alsace à celles de la Champagne, vingt abbayes relevaient d'une même congrégation, divisée seulement entre les circaries de France et celle de Lorraine.

Après vingt années de féconds travaux, l'histoire des bibliothèques ecclésiastiques a buté sur la difficulté de déterminer la fonction exacte de la bibliothèque au sein de l'univers monastique ou conventuel, et son rôle dans la formation d'une culture spécifique. C'est sans doute à cette limite inhérente aux sources envisagées – principalement les catalogues de bibliothèques et les textes normatifs<sup>4</sup> – qu'il faut

<sup>1</sup> Rangéval : abbaye attestée en 1140 ; agrégation à l'Antique Rigueur en 1626 ; diocèse de Toul ; actuellement département de la Meuse.

<sup>2</sup> Archives départementales de la Meuse (désormais A.D. 55), Q 820.

<sup>3</sup> D. VARRY, « Les bibliothèques monastiques en 1789 », Y. Krumenacker (dir.), *Religieux et religieuses pendant la Révolution (1770-1820)*, Lyon, 1995, t. 1 : *Décadence ou ferveur*, p. 121-145 ; M.-H. FROESCHLÉ-CHOPARD, « Le livre dans les bibliothèques ecclésiastiques. Livres pour croire et pour convaincre », R. Andréani et al. (dir.), *Des moulins à papier aux bibliothèques. Le livre dans la France méridionale et l'Europe méditerranéenne (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Montpellier, 2003, vol. II, p. 527-545.

<sup>4</sup> M.-H. FROESCHLÉ-CHOPARD (dir.), *Livres et culture du clergé à l'époque moderne. Revue d'histoire de l'Église de France*, 83 / 210 (1997) ; B. DOMPNIER, M.-H. FROESCHLÉ-CHOPARD (dir.), *Les religieux et leurs livres à l'époque moderne*, Clermont-Ferrand, 2000.

imputer le relatif essoufflement de l'histoire des collections monastiques, canoniales ou conventuelles en France depuis le début des années 2000. L'analyse quantitative des collections régulières, en effet, ne prouve pas grand-chose, sinon l'existence indubitable d'une réelle culture de l'écrit dans ces établissements. Elle ne nous dit pas si les livres ont été lus, ni par qui et elle reste silencieuse sur une dimension essentielle de l'histoire du livre et de la lecture : l'appropriation de l'écrit par l'individu<sup>5</sup>. Dans le cas des prémontrés lorrains, on pourrait, certes, suivre cette appropriation pour quelques figures intellectuelles de l'ordre ayant eu quelque relief, tel le père Hugo, prieur de Saint-Joseph de Nancy, historiographe du duc de Lorraine puis abbé d'Étival<sup>6</sup>, ou son contemporain Jean Blampain<sup>7</sup> en suivant, dans leurs ouvrages, la trace des livres consultés à travers les bibliographies préliminaires et les références marginales. Mais une telle étude occulterait d'autres figures de lecteurs, anonymes ou presque mais sans doute plus représentatifs des pratiques prémontrées du livre que leurs prestigieux confrères.

Par chance, en Lorraine, les sources permettent d'appréhender assez finement, pour la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle au moins, le décalage ou la concordance entre la pensée préconisée par la bibliothèque commune, élément normatif de la vie spirituelle et intellectuelle de l'abbaye, et celle qui fut réellement assimilée par les religieux. Sources domestiques, catalogues des collections et inventaires révolutionnaires mettent en évidence la circulation de tel ou tel livre dans le monastère. Ces sources donnent corps et réalité à la lecture effective – et non plus théorique, virtuelle<sup>8</sup> – dans les cloîtres de l'ordre de Prémontré, à travers des parcours individuels tracés dans les bibliothèques communes.

Pour restituer ces pratiques de lecture, on présentera d'abord l'offre des bibliothèques collectives au XVIII<sup>e</sup> siècle ; on verra ensuite les prescriptions existantes en matière de lectures et les obligations des religieux en ce domaine. Enfin, on brosera, à l'aide d'une trentaine d'exemples, le portrait du lecteur prémontré en 1790.

## **L'offre en livres et son évolution au XVIII<sup>e</sup> siècle**

Les bibliothèques de l'ordre de Prémontré, dans l'Est du royaume au XVIII<sup>e</sup> siècle, se caractérisent par une remarquable vitalité. Relevant toutes de l'Antique Rigueur, elles n'étaient pas, contrairement à ce qu'on a pu affirmer<sup>9</sup>, moins riches que celles de l'Ancienne Observance ; dans un espace comparable, constitué des circaries de Lorraine, France et Champagne, elles étaient même, en moyenne, sensiblement équivalentes

---

<sup>5</sup> Sur cette notion, voir Ph. MARTIN, *Une religion des livres (1640-1850)*, Paris, 2003, p. 523-525 ; R. CHARTIER, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien régime*, Paris, 1987 ; G. CAVALLLO et R. CHARTIER (dir.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, 2<sup>e</sup> éd. fr., Paris, 2001 ; Fr. BARBIER, « Économie de la lecture : quelques notes d'historiographie et de problématique », *Annales de Bourgogne*, 77 / 1 (2005), p. 3-24.

<sup>6</sup> Charles-Louis Hugo, né en 1667, évêque de Ptolémaïde, abbé d'Étival à partir de 1722, mort en 1739. Sur ce personnage, voir M. TAILLARD, « Le Père Charles-Louis Hugo », *Analecta Praemonstratensia*, t. 51, 1975 et t. 52, 1976.

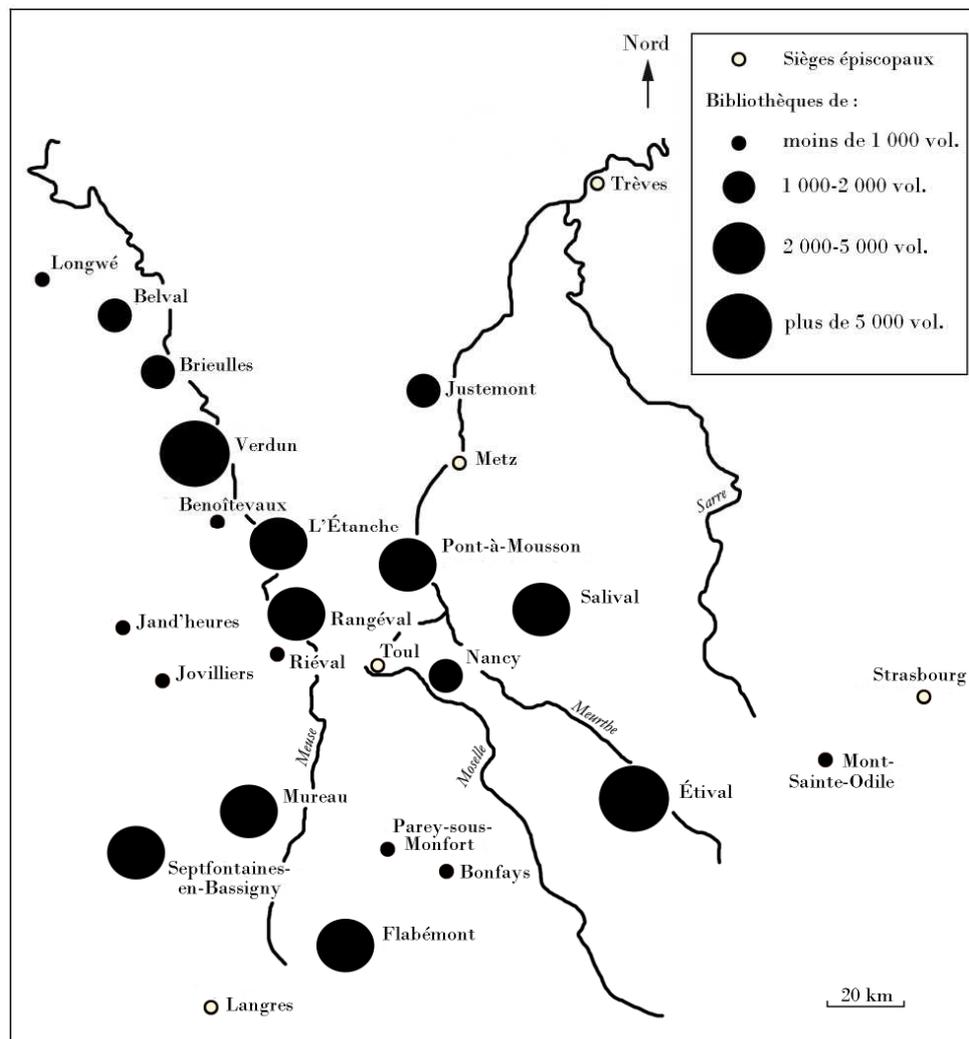
<sup>7</sup> A. CALMET, *Bibliothèque lorraine ou Histoire des hommes illustres qui ont fleuri en Lorraine*, Nancy, 1751, col. 125-126.

<sup>8</sup> M.-H. FROESCHLÉ-CHOPARD, « Les inventaires de bibliothèques ecclésiastiques, témoins de l'évolution intellectuelle et spirituelle des religieux », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 86, 2000, p. 500.

<sup>9</sup> Ph. BONNET, *Les constructions de l'ordre de Prémontré en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1983, p. 82. Sur la situation intellectuelle de l'ordre à la fin du siècle, voir D.-M. DAUZET, M. PLOUVIER (dir.), *L'ordre de Prémontré au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, 2011.

(1 920,11 volumes pour l’Ancienne Observance, 1 965,7 pour l’Antique Rigueur). Dans cet espace formé par l’Est du royaume de France et les duchés de Lorraine, la circarrie de France concentrait les bibliothèques les plus considérables de l’ordre si l’on en croit les relevés effectués à la Révolution<sup>10</sup>. Avec 7 145 volumes en 1790, Étival<sup>11</sup>, dans le massif vosgien, se classait troisième abbaye de tout l’ordre de Prémontré sur le critère de la bibliothèque, après Amiens et Laon, et possédait avec Saint-Paul de Verdun l’une des plus considérables collections parmi les abbayes de l’Antique Rigueur (document 1). Salival, à l’orient de la circarrie de Lorraine, et les abbayes de la vallée de la Meuse, à l’occident, disposaient également de bibliothèques fort bien fournies.

**Document 1. Les bibliothèques des abbayes et prieurés prémontrés de l’Est de la France en 1790**



<sup>10</sup> Chiffres dressés à partir d’A. BONDÉELLE-SOUCHIER, *Bibliothèques de l’ordre de Prémontré dans la France d’Ancien Régime*, 2 vol., Paris, 2000-2006. Il manque les chiffres pour Saint-Paul de Verdun, sans doute la plus importante bibliothèque de la région avec au moins 20 000 volumes. En outre, avant l’incendie de 1771, Pont-à-Mousson comptabilisait près de 23 000 volumes, au lieu des 3 874 recensés à la Révolution. Ce qui renverrait Étival à la troisième place seulement mais confirme la place des abbayes lorraines dans la hiérarchie prémontrée des bibliothèques.

<sup>11</sup> Étival : abbaye fondée en 650 (chanoines réguliers), adopte les statuts de Prémontré vers 1160 ; agrégation à l’Antique Rigueur en 1626 ; diocèse de Toul ; actuellement département des Vosges.

Cette vitalité est donc d'abord numérique. Il appartient au « bon abbé », régulier ou commendataire, d'enrichir la bibliothèque de son abbaye : c'est une marque de charité à l'égard de ses chanoines, cette bibliothèque leur étant destinée, et la marque de sa propre science. Le billet de décès d'Étienne Quentin, abbé de Salival<sup>12</sup> entre 1777 et 1788, est éloquent à cet égard<sup>13</sup> : son biographe le présente comme professeur de théologie durant quinze ans puis, lorsqu'il fut prieur claustral de Saint-Paul de Verdun puis abbé de Salival, il fut remarqué pour sa science, son appétit de lecture et son énergie à accroître généreusement la bibliothèque, afin que ses chanoines puissent y trouver de bons livres. Au-delà de l'intention laudative inhérente à tout éloge funèbre, nous sommes bien en présence d'un portrait d'abbé prémontré idéal, pour qui la bibliothèque est d'abord un lieu à l'usage des chanoines.

Ce modèle idéal se décline de bien des manières. À L'Étanche<sup>14</sup>, plusieurs abbés bibliophiles et érudits se succèdent à la tête de l'abbaye : Dominique Callot (1673-1685), Edmond Maclot (1685-1711) et surtout son successeur Jean Boucart (1711-1749), qui investit des sommes considérables dans l'achat de livres. Après la revente d'une partie de ces ouvrages pour faire face aux dettes de l'abbaye, Étienne Thenaudel (1765-1786) reconstitue la bibliothèque<sup>15</sup>, faisant de celle-ci la cinquième de la circonscription de France à la veille de la Révolution. L'essor le plus spectaculaire est sans aucun doute celui de la bibliothèque de Septfontaines-en-Bassigny<sup>16</sup> qui progresse de 82% entre la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et la Révolution, en particulier sous l'action à l'initiative de l'abbé Maupy dans les années 1750-1760. À Étival, enfin, la bibliothèque progresse de 41% entre 1739, date de la rédaction d'un nouveau catalogue par le père Blampain<sup>17</sup>, et la Révolution.

Dans cette abbaye d'Étival, le père Hugo avait mis en place, dans le premier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, une gestion raisonnée de son abbaye, prévoyant un budget particulier pour l'entretien de la bibliothèque ; il avait notamment dévolu à la mense conventuelle d'Étival les revenus de la cense de Clairefontaine afin d'acheter chaque année de nouveaux livres<sup>18</sup>. Un mémoire, anonyme mais qu'on soupçonne être précisément du père Hugo, fait état d'une intense activité déployée pour acquérir des ouvrages : y sont mentionnées des commandes attendues de la part de Dulsecker, libraire à Strasbourg, de De Bure à Paris, de fournisseurs bâlois non dénommés, de souscriptions collectives pour le *Dictionnaire* de Moreri, de livres déposés chez des relieurs comme Bouchard – sans doute l'artisan de Saint-Dié et d'Étival<sup>19</sup>, ce qui confirme, chronologiquement, l'hypothèse que ce document soit du père Hugo. Fin connaisseur du fonds dont il a la responsabilité, il suggère à son successeur de vendre les ouvrages inutiles pour en

---

<sup>12</sup> Salival : abbaye fondée en 1157 ; agrégation à l'Antique Rigueur en 1620 ; diocèse de Metz ; actuellement département de la Moselle.

<sup>13</sup> X. LAVAGNE D'ORTIGUE, « À propos des derniers abbés prémontrés de Lorraine au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Analecta praemonstratensia*, 53 (1977), p. 55-70, ici p. 66-67.

<sup>14</sup> L'Étanche : abbaye fondée avant 1160 ; agrégation à l'Antique Rigueur en 1626 ; diocèse de Verdun ; actuellement département de la Meuse.

<sup>15</sup> Ch.-E. DUMONT, *Histoire des monastères de L'Étanche et de Benoîte-Vaux*, Nancy-Paris, 1853.

<sup>16</sup> Septfontaines-en-Bassigny : abbaye fondée avant 1123 ; agrégation à l'Antique Rigueur en 1675 ; diocèse de Langres ; actuellement département de la Haute-Marne.

<sup>17</sup> B.M., Saint-Dié, ms 71 : *Bibliothecae quasi-episcopalis canonice Stivagiensis catalogus, anno MDCCXXXIX*, 2 vol.

<sup>18</sup> Archives départementales des Vosges (désormais A.D. 88), XVII H 24.

<sup>19</sup> Dominique-Joseph Bouchard, imprimeur et relieur, s'installe à Saint-Dié et à l'abbaye d'Étival en 1725 et il exécute de nombreux travaux d'impression pour les religieux jusqu'en 1729. Voir S. MEYER, *Les hommes du livre dans les Vosges de 1700 à 1815*, mémoire de maîtrise, Université Nancy 2, 1989, p. 37.

acheter d'autres et de prendre le temps d'explorer les fonds avant de commander de nouveaux livres, « pour éviter l'inconvénient d'en prendre des doubles »<sup>20</sup>. Ainsi, dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'abbé garde la prérogative du choix des ouvrages, supplantant le bibliothécaire dans ce rôle. Il est, en outre, nécessairement un érudit : le père Hugo refuse par exemple de conserver l'édition de « Orsini *familiae romanae* »<sup>21</sup> que lui a envoyé De Bure, car il s'agit de la première édition, connue pour être fautive, alors qu'il avait commandé l'édition de Patin.

C'est cependant à Mureau<sup>22</sup> qu'on peut apprécier le mieux la dynamique de la bibliothèque, grâce à une série de registres de comptes<sup>23</sup> couvrant la quasi-totalité du XVIII<sup>e</sup> siècle. La fin du XVII<sup>e</sup> et le commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle sont marqués par la reconstruction de l'abbaye dévastée par les guerres ; les achats de livres sont rares et exclusivement consacrés au renouvellement des ouvrages liturgiques, signe d'une volonté de respecter un des fondements de la réforme de l'Antique Rigueur, la liturgie des heures et la récitation de l'office divin. Surtout, les livres sont achetés à l'occasion des chapitres provinciaux ou généraux, sans doute sur incitation du général de l'ordre et des confrères, selon une pratique courante au XVII<sup>e</sup> siècle mais qui dénote un certain manque d'autonomie des religieux dans le choix des livres : la bibliothèque se résume alors à un lieu exprimant une norme édictée par les autorités de l'ordre qui ont un fort pouvoir incitatif dans le processus de constitution des bibliothèques. Il est symptomatique qu'en novembre 1704, le procureur de Mureau achète la *Vie de saint Norbert* écrite par le père Hugo<sup>24</sup> et qui vient de paraître : cet achat était sans doute obligatoire pour toutes les abbayes de l'Antique Rigueur. Dans le même temps, les livres non liturgiques ne pénètrent guère à Mureau, hormis une « Interprétation de Bellarmin sur les psaumes »<sup>25</sup> en mai 1704 et une « théologie d'Estius »<sup>26</sup> de seize livres en février 1706. Dans tous les cas, les livres entrent à l'abbaye un par un, sans volonté de repenser fondamentalement le contenu de la bibliothèque.

Entre 1732 et 1737, la bibliothèque connaît un certain renouvellement, par le biais d'acquisitions parfois massives (236 livres et 8 sols en 1732, 101 livres tournoi en janvier 1737...). Les dons comptent aussi beaucoup dans ce renouvellement. En 1733, les religieux reçoivent les livres personnels de Charles-Claude de L'Aigle<sup>27</sup>, abbé commendataire de l'abbaye et grand official de l'évêché de Toul, qui vient de mourir. Selon nos repérages dans les fonds de la Bibliothèque municipale de Neufchâteau, cette dernière comprenait 567 volumes, la moitié environ étant parus depuis moins de vingt ans : dans les domaines de la théologie, du droit canon, de la polémique religieuse et de l'histoire, ce don actualisait considérablement la bibliothèque de l'abbaye.

Si les religieux n'ont pas choisi les livres légués par Charles de L'Aigle, ils semblent désormais mieux sensibilisés à l'imprimé. Au début des années 1740 a lieu une

---

<sup>20</sup> A.D. 88, xvii H 8 : « Mémoire pour le R. P. Prieur d'Etival ».

<sup>21</sup> F. ORSINI, *Familiae romanae quae reperiuntur in antiquis numismatibus, ab Urbe condita ad tempora divi Augusti, ex bibliotheca Fulvii Ursini*, Rome, 1577 pour la 1<sup>e</sup> éd. ; l'édition de Ch. PATIN est celle de Paris, 1663.

<sup>22</sup> Mureau : abbaye fondée en 1147 ; agrégation à l'Antique Rigueur en 1621 ; diocèse de Toul ; actuellement département des Vosges.

<sup>23</sup> A.D. 88, xx H 53 (1691-1708), xx H 56 (1717-1727) et xx H 57 (1727-1752), xx H 58 (1778-1790).

<sup>24</sup> Ch.-L. HUGO, *La Vie de saint Norbert*, Luxembourg, 1704.

<sup>25</sup> R. BELLARMIN, *Explanatio in Psalmos*, de multiples éditions tout au long du xvii<sup>e</sup> siècle ; la plus récente était alors celle de Lyon, 1682.

<sup>26</sup> W. H. VAN EST, *In quatuor libros sententiarum commentaria*, 2 vol., Paris, 1696.

<sup>27</sup> Sur ce personnage très important de la vie religieuse lorraine au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, voir A. CALMET, *op. cit.*, col. 553-554.

nouvelle vague d'acquisitions tandis que les locaux sont totalement rénovés. Surtout, les religieux se tournent désormais vers un interlocuteur nouveau : les imprimeurs libraires Monnoyer de Neufchâteau<sup>28</sup>, qui s'occupent aussi de relier leurs livres à plusieurs reprises. Ils rejoignent ainsi un réseau du livre de proximité, tandis que leurs confrères d'Étival, au même moment, se tournent délibérément vers des réseaux internationaux, parisiens, bâlois et strasbourgeois. Enfin, les prémontrés de Mureau se munissent de titres de référence, généralement coûteux, comme s'ils souhaitent faire de leur bibliothèque un fonds tourné vers une certaine universalité ; l'*Histoire du peuple de Dieu* de Berruyer, malgré les controverses entourant ce livre, est par exemple acquise en mai 1742.

La bibliothèque connaît une période d'essoufflement dans les années 1750. Des lacunes dans les registres de comptes peuvent être compensées par l'examen des pages de titre des ouvrages actuellement conservés à Neufchâteau. Les acquisitions de livres reprennent vers 1760. La dominante est alors nettement théologique. En 1768, les religieux se procurent le *Codex regularum quas sancti Patres Monachis et Virginibus praescribere* (Paris, 1663) ; en 1775 entrent à la bibliothèque des *Exhortations sur les principaux devoirs de l'état religieux* (Paris, 1772), le *Traité de la dévotion à la sainte Vierge Mère de Dieu* du père Ballet (Paris, 1750), les *Lettres de sainte Thérèse* (Paris, 1753). En 1777, les 42 volumes des œuvres d'Antoine Arnauld (Paris-Lausanne, 1775) montrent que les religieux suivent de près l'actualité éditoriale dans le domaine de la religion, ascétique ou dogmatique. La fin du XVIII<sup>e</sup> siècle est marquée par une mutation dans la culture des religieux. Fidèles à leurs obligations, ils continuent d'acheter des livres de théologie, comme en juin 1785, ou des livres de piété, comme en septembre 1784 mais à cette culture traditionnelle et encore bien vivante commencent à superposer de nouvelles interrogations. En octobre 1779, les religieux engagent 231 livres « pour les 18 premiers volumes de l'encyclopédie » et quelques autres livres, dont le titre n'est pas précisé. En outre, ils reçoivent désormais le *Journal de Bouillon* (c'est le cas aussi à Flabémont), journal qui, sans être subversif, se voulait l'écho de la pensée philosophique des Lumières.

Ainsi, la bibliothèque de l'abbaye de Mureau se caractérise au XVIII<sup>e</sup> siècle par une évolution irrégulière, une certaine dispersion dans l'achat de livres et par l'absence d'interlocuteurs privilégiés que compense le recours à une multitude de libraires en Lorraine (Neufchâteau, Nancy, Toul) et à Paris et, sans doute, une économie parallèle qui passe par les supérieurs provinciaux et les abbés. Cependant, malgré cette absence d'idée directrice, la bibliothèque connaît une réelle actualisation tout au long du siècle, sous l'effet d'une émancipation progressive des religieux vis-à-vis des directives des supérieurs de l'ordre en matière d'acquisition d'ouvrages.

Ces acquisitions donnent aux bibliothèques prémontrées une texture spécifique. On dispose de deux types de catalogues : ceux qui ont été dressés au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire ceux d'Étival<sup>29</sup> et de Belval<sup>30</sup>, à des dates proches (1739 et

---

<sup>28</sup> P. HEILI, « Les Monnoyer, une dynastie d'imprimeurs à Neufchâteau au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Patrimoine et culture du pays de Neufchâteau. Actes des 10èmes journées d'études vosgiennes (24-26 octobre 2008)*, Épinal, 2009, p. 235-250.

<sup>29</sup> B.M. Saint-Dié, ms 71, *op. cit.*

<sup>30</sup> Belval : abbaye fondée en 1133 ; agrégation à l'Antique Rigueur en 1622 ; diocèse de Reims ; actuellement département des Ardennes. Pour le catalogue, voir B.M. Charleville-Mézières, ms 301 : *Catalogus librorum bibliothecae Sanctae Mariae Bellae Vallis*, 1741.

1741), et ceux qui ont été rédigés à la Révolution, pour Mureau<sup>31</sup>, Bonfays<sup>32</sup>, L'Étanche<sup>33</sup> et Flabémont<sup>34</sup>. Dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle (document 2), les bibliothèques d'Étival et de Belval, situées aux antipodes de l'espace étudié, présentent une certaine parenté en ce qu'elles équilibrent assez bien la part de la théologie et des sciences sacrées, majoritaires, et les autres champs du savoir<sup>35</sup>.

### Document 2. Répartition thématique des livres (en volumes) à Étival et à Belval

	Étival (1739)		Belval (1741)	
	Val. abs.	%	Val. abs.	%
<i>Théologie</i>	1 917	45,6	1 346	54,1
<i>Droit</i>	317	7,5	217	8,7
<i>Sciences et Arts</i>	156	3,7	155	6,2
<i>Belles-lettres</i>	1 648	4	142	5,7
<i>Histoire</i>	169	39,2	627	25,2

L'histoire est très présente, ce qui s'explique à Étival par l'activité déployée par le père Hugo, historiographe de Lorraine au début du siècle ; à Belval, l'histoire procède d'une interrogation sur l'histoire des ordres religieux, des saints et des martyrs, selon des perspectives entièrement renouvelées par l'érudition mauriste, comme l'indiquent les noms des rubriques thématiques de la bibliothèque (*Cronologia, Martyrologia, Historia sanctorum, Historia ordinum religiosorum...*) ; Belval se distingue seulement d'Étival par une offre accrue en philosophie qui compose la totalité des « Sciences et Arts ». Enfin, ces deux bibliothèques ont en commun une patrimonialisation accélérée des livres : le père Hugo échange avec le prieur d'Hérival, établissement de chanoines réguliers, des manuscrits médiévaux contre des livres modernes<sup>36</sup>, tandis que l'abbé Jean Rouyer, à Belval, s'interroge sur la place des manuscrits dans les fonds, leur histoire et leur description<sup>37</sup>.

À la Révolution, cinquante ans plus tard, les quatre bibliothèques qu'il nous est donné d'observer ont un profil tout à fait différent (document 3).

<sup>31</sup> B.M. Neufchâteau, ms non coté : *Catalogus librorum monasterii sanctae Mariae Mirae-vallensis*, MDCLXIV. Ce catalogue de 1764 est à peine entamé ; en revanche, un autre inventaire a été dressé dans les années précédant la Révolution.

<sup>32</sup> B.M. Mirecourt, ms non coté : *Catalogue des bibliothèques [...] déposées dans la bibliothèque des cordeliers de Mirecourt [achevé le] 25 juillet 1792*. Bonfays : abbaye fondée en 1145 ; agrégation à l'Antique Rigueur en 1635 ; diocèse de Toul ; actuellement département des Vosges.

<sup>33</sup> A.N., F 17 1176.

<sup>34</sup> Estimation de la bibliothèque de Flabémont dans le procès-verbal de la visite domiciliaire du printemps 1790. A.D. 88, 9 Q 4. Flabémont : abbaye fondée en 1140 ; agrégation à l'Antique Rigueur en 1634 ; diocèse de Toul ; actuellement département des Vosges.

<sup>35</sup> On a utilisé pour cette ventilation thématique des ouvrages la classification des Libraires de Paris préconisée par les historiens des bibliothèques. Voir les différentes publications de M.-H. FROESCHLÉ-CHOPARD citées dans les notes précédentes sur ce point de méthode.

<sup>36</sup> M.-J. GASSE-GRANDJEAN, *Les livres dans les abbayes vosgiennes du Moyen Âge*, Nancy, 1992, p. 181.

<sup>37</sup> S. COLLIN-ROSET, « Une importante bibliothèque de prémontrés : les manuscrits de Belval à la bibliothèque de Charleville-Mézières », *Lotharingia*, 3 (1991), p. 141-172.

**Document 3. Répartition thématique (en vol.) à L'Étanche, Flabémont, Mureau et Bonfays en 1790-1792**

	L'Étanche		Flabémont		Mureau		Bonfays	
	Val. abs.	%	Val. abs.	%	Val. abs.	%	Val. abs.	%
<i>Théologie</i>	1 635	57,4	1040	45,1	2559	56,2	277	59,4
<i>Droit</i>	132	4,6	171	7,4	498	10,9	47	10,1
<i>Sciences et Arts</i>	109	3,8	104	4,5	725	15,9	48	10,3
<i>Belles-lettres</i>	176	6,2	163	7,1			30	6,4
<i>Histoire</i>	738	25,9	479	20,8	769	16,9	56	12
<i>Indéterminé</i>	58 (Mélanges)	2	350 (interdits)	15,2			8	1,7
<i>Total</i>	2 848	100	2307	100	4551	100	466	100

La théologie est toujours majoritaire dans la bibliothèque, selon une proportion à peu près constante – autour de 60% des volumes – ce qui n'est pas écrasant si l'on considère qu'au même moment, dans d'autres maisons religieuses, cette même théologie constitue la texture exclusive de la bibliothèque<sup>38</sup>. Il s'agit donc, à Mureau, à Flabémont ou à Bonfays, de bibliothèques à orientation pastorale, conçues pour seconder les religieux chargés de cures et pour favoriser l'observance de la règle. Il faut toutefois distinguer les bibliothèques qui laissent une porte bien ouverte aux autres savoirs et celles dont le centre de gravité est exclusivement religieux. Au premier cas correspondent les collections de Flabémont et de L'Étanche. À Flabémont, un livre sur cinq concerne l'histoire. Mureau, qui offre un profil moins tranché, partage assez équitablement les classes non théologiques, histoire, droit, sciences et lettres, signe d'une certaine universalité des savoirs et d'un intérêt pour des disciplines non immédiatement utiles aux religieux, même si certaines d'entre elles semblent être conçues comme des auxiliaires de la pensée religieuse : ainsi, l'histoire y est majoritairement ecclésiastique (69,9% à Mureau, 63,3% à Flabémont). Dans cette dernière abbaye, cette relative ouverture aux disciplines non exclusivement théologiques semble dictée par des exigences pédagogiques : on trouve, en effet, des « cours de mathématiques », des « ouvrages classiques », selon une terminologie scolaire, tandis que d'autres livres, à forte teinture janséniste, sont « non permis aux écoliers » et rangés à part, ainsi que l'exige l'office du bibliothécaire dans les statuts de l'ordre<sup>39</sup>.

Restent les bibliothèques purement pastorales, telle celle de Bonfays. La théologie ne laisse que peu de place aux autres champs du savoir ; elle irrigue jusqu'aux autres catégories bibliographiques : le droit est consacré aux bénéfices et privilèges des réguliers (68,1% des volumes de droit, à Bonfays, sont consacrés au droit canon). La philosophie, principal ingrédient des « sciences », supporte l'enseignement reçu à l'entrée du monastère et que les religieux sont tenus d'entretenir tout au long de leur vie ; elle est clairement associée à l'étude de la pensée scolastique (61,5% des armoires de sciences à L'Étanche, 50% à Bonfays). L'histoire et les lettres ne portent pas la trace

<sup>38</sup> Cl. JOLLY, « Unité et diversité des collections religieuses », A. Vernet et al. (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises*, Paris, 1988-1992, vol. II : *Les bibliothèques sous l'Ancien Régime (1530-1789)*, p. 11-28.

<sup>39</sup> Ch. SAULNIER, *Statuta candidi et canonici ordinis praemonstratensis renovata ac anno 1630 a Capitulo generali plene resoluta*, Étival, 1725, p. 192.

d'une idée directrice claire et elles rassemblent plus d'ouvrages généraux que de livres savants. Autre signe que la bibliothèque est d'abord un outil pratique de la vie monastique dans toutes ses implications, spirituelles, apostoliques et régulières, le français est la langue dominante des livres recensés au catalogue de Bonfays (52,1% des titres), mais laissant une très large part au latin, seconde langue du clerc, au XVIII<sup>e</sup> siècle encore. En revanche, les livres bilingues ou multilingues ou en langues savantes (hébreu, grec...) sont presque absents de la bibliothèque, évacuant complètement la possibilité d'une activité érudite à l'abbaye de Bonfays.

Il existe donc une gradation significative dans d'ouverture aux savoirs profanes. À Étival, où il est possible de distinguer dans le catalogue les livres inscrits en 1739 et ceux qui sont arrivés plus tard, les disciplines qui sont les plus renouvelées après la disparition du père Hugo sont les lettres et les sciences, au détriment des livres de théologie. Cette évolution montre une relative sécularisation de la pensée dans cette abbaye et un recours au livre qui ne vise plus seulement l'apologie de l'état religieux, la défense de la doctrine ou l'étude des Écritures. Il est révélateur qu'on ne trouve plus d'écrivain prémontré en Lorraine après 1740, alors que le XVII<sup>e</sup> et le début du XVIII<sup>e</sup> siècle avaient donné des auteurs importants, mystiques comme Épiphanie Louis<sup>40</sup> à Étival, hagiographes de l'ordre comme Hugues Peltre à Justemont<sup>41</sup>, exégètes comme Edmond Maclot<sup>42</sup> à L'Étanche ou théologiens comme Casimir Oudin<sup>43</sup>. Est-ce à dire que le temps des études sacrées est révolu et que les religieux partagent leur temps et leurs lectures entre leurs activités de prêtres et un certain délassement intellectuel, investissant la bibliothèque au gré de leurs curiosités ?

## L'appropriation du livre

On est malheureusement très mal renseigné sur l'encadrement de la lecture dans les abbayes prémontrées de l'Antique Rigueur. La fréquentation de la bibliothèque est extrêmement réglementée et, dans cette intransigeance, il faut sans doute voir davantage le poids des traditions qu'une réelle volonté d'empêcher les religieux d'accéder aux livres, d'ailleurs achetés pour eux. Charles Saulnier rappelle en 1725 que le bibliothécaire ne doit pas remettre un livre à un religieux sans que le prieur ou l'abbé l'ait préalablement autorisé. Les statuts rénovés à la demande de la Commission des réguliers réaffirment cette obligation. De manière significative, ils rajoutent aux précédents statuts l'obligation pour le bibliothécaire de se tenir au fait des nouveautés éditoriales dans les sciences utiles aux religieux, afin d'en avertir le prieur et de les faire acheter par l'abbaye<sup>44</sup> : le bibliothécaire a donc un rôle incitatif dans l'offre de lecture faite aux religieux et dans l'actualisation de leur savoir.

---

<sup>40</sup> É. LOUIS, *La nature immolée par la grâce ou Pratique de la mort mystique, pour l'instruction des religieuses bénédictines du S. Sacrement*, Paris, 1674 ; *id.*, *La vie sacrifiée et anéantie des novices, qui prétendent s'offrir en qualité de victimes de Fils de Dieu*, Paris, 1674 ; *id.*, *Conférences mystiques sur le recueillement de l'âme, pour arriver à la contemplation du simple regard de Dieu, par les lumières de la foy*, Paris, 1676.

<sup>41</sup> H. PELTRE, *Vie de sainte Odile*, Strasbourg, 1699.

<sup>42</sup> E. MACLOT, *Histoire de l'Ancien et du Nouveau testament*, Nancy, 1705.

<sup>43</sup> C. OUDIN, *Commentarius de scriptoribus ecclesiae antiquis, illorumque scriptis tam impressis quam manuscriptis adhuc exstantibus incelebrioribus Europae bibliothecis*, Leipzig, 1722.

<sup>44</sup> *Statuta sacri et canonici praemonstratensis ordinis renovata jussu regis christianissimi*, Paris, 1773, p. 153-155.

Sur les effets de cette réglementation, la documentation fait défaut. Elle témoigne seulement d'une volonté de maintenir parmi les religieux une certaine émulation théologique et philosophique. Les novices doivent surtout se concentrer sur la lecture des Écritures – progressivement autorisée dans les noviciats des différents ordres, monastiques ou mendiants, au XVIII<sup>e</sup> siècle –, sur l'assimilation de la règle et du catéchisme<sup>45</sup>. Les étudiants reçoivent une formation solide en exégèse, en théologie et en philosophie. La plupart d'entre eux étaient formés à Pont-à-Mousson à l'issue d'un noviciat qui se déroulait, lui-aussi, dans la ville universitaire, à Sainte-Marie-Majeure, au moins jusqu'en 1771 pour les novices de la circarie de Lorraine<sup>46</sup>. Les acquis des études étaient ensuite entretenus par des exercices intellectuels auxquels tous les religieux devaient se soumettre : au milieu de la matinée, vers la huitième heure, les religieux, novices, clercs et prêtres se rassemblent pour la lecture publique d'un ouvrage de théologie, de philosophie ou de grammaire, enseignement envisagé par les textes normatifs comme la possibilité pour les religieux de s'imprégner des lettres autant sacrées que profanes<sup>47</sup>. Un professeur de théologie et/ou de philosophie était établi dans chaque abbaye afin d'organiser ces lectures publiques.

Tout au long des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, et à la suite de Servais de Lairuels, émule des jésuites, les textes législatifs de l'Antique Rigueur s'accordent à prêter aux études de multiples vertus : science et sagesse, apostolat efficace. Pour autant, toutes les lectures ne sont pas permises. Les constitutions de l'Antique Rigueur, révisées en 1697, indiquent clairement ce qu'il faut lire et ce qu'il ne faut pas lire. Il est interdit de posséder les livres de Jansen et de Baïus, la doctrine janséniste étant proscrite dans l'ordre, de même que tout livre aux relents de cartésianisme. De manière plus positive, les lectures doctrinales doivent d'appuyer sur saint Thomas et sur Aristote – ce qui n'est guère original –, sur les matières de la liberté humaine, de la nature de l'âme, de la grâce et du salut<sup>48</sup>. La réalité fut beaucoup moins tranchée et ces prescriptions n'ont pas suffi à maintenir l'unanimité de doctrine, à en juger par les sympathies de l'abbé Hugo pour le jansénisme ou par la querelle qui opposa dans les années 1760 l'évêque de Toul, Claude Drouas, et les religieux de Mureau, dont la formation théologique, assurée par le professeur en résidence à l'abbaye, affichait clairement leur sympathie pour le jansénisme. Étaient en cause, aux yeux de l'évêque, les livres donnés à lire aux ordinands<sup>49</sup>.

Ces textes normatifs seraient d'un faible intérêt si l'on ne pouvait vérifier concrètement quelles furent les lectures des religieux et dans quelle mesure – qualitative et quantitative – la bibliothèque commune contribua à façonner une culture monastique spécifique.

Que les religieux soient des lecteurs assidus à la veille de la Révolution, voilà un fait indiscutable. Au moment des confiscations, les commissaires chargés de dresser les procès-verbaux des biens meubles et immeubles des établissements religieux ont pu le constater (document 4).

---

<sup>45</sup> F. HENRYOT, « L'enseignement de et par la lecture dans les noviciats de la Congrégation bénédictine de Saint-Vanne aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », I. Parmentier (dir.), *Livres, éducation et religion dans l'espace franco-belge (XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles). Actes de la journée d'études de Namur (29 février 2008)*, Namur, 2009, p. 87-98.

<sup>46</sup> X. LAVAGNE D'ORTIGUE, « Sainte-Marie-Majeure et l'Antique Rigueur de Prémontré (1631-1740) », *L'Université de Pont-à-Mousson et les problèmes de son temps*, Nancy, 1974, p. 305-320.

<sup>47</sup> Ch. SAULNIER, *op. cit.*, p. 44.

<sup>48</sup> *Institutio reformationis in ordine Praemonstratensi continens [...]*, Paris, 1697, p. 64-68.

<sup>49</sup> *Nouvelles ecclésiastiques*, 20 février 1766 ; 2 octobre 1766.

**Document 4. Les bibliothèques individuelles dans quatorze maisons religieuses de Lorraine en 1790**

<i>Maison</i>	<i>Ordre</i>	<i>Nombre de volumes dans la bibliothèque commune</i>	<i>Nombre de volumes dans les chambres</i>	<i>Moyenne par religieux</i>
<i>Saint-Paul de Verdun</i>	Prémontré	?	51	-
<i>Riéval</i>	Prémontré	615	513	102,6
<i>Rangéval</i>	Prémontré	4 917	320	64
<i>Jovilliers</i>	Prémontré	869	Env. 300	37,5
<i>Flabémont</i>	Prémontré	2 307	527	51,4
<i>Étival</i>	Prémontré	7 145	1 279	75
<i>Écurey</i>	Cîteaux	2 600	76	9,5
<i>Breuil</i>	Saint-Benoît	1 853	91	15,2
<i>Moyenmoûtier</i>	Saint-Benoît	9 011	2 594	89,4
<i>Saint-Airy de Verdun</i>	Saint-Benoît	3 904	314	34,9
<i>Autrey</i>	Chan. réguliers	2 314	193	38,6
<i>Toul</i>	Chan. réguliers	484	977	108,5
<i>Bar-le-Duc</i>	Capucins	2 300	186	20,7
<i>Sion</i>	Tiercelins	157	122	30,5

Dans six maisons de l'ordre, au moins, des livres sont repérés dans les chambres, dans des quantités excédant largement les autorisés bréviaires, Nouveau Testament ou règles que jamais ces officiers ne mentionnent tant leur possession paraît logique. La possession massive de livres dans les chambres des religieux semble être une spécialité prémontrée : ailleurs, elle n'est visible que dans deux établissements de bénédictins (Le-Breuil et Saint-Mihiel), une abbaye cistercienne (Écurey), une abbaye de chanoines réguliers (Autrey) et trois couvents de capucins (Étain, Bar-le-Duc et Épinal). Et qui plus est, dans des proportions moindres : pour les six maisons prémontrées, la moyenne générale est de 73 volumes par religieux ; tandis qu'au Breuil, par exemple, elle est de 15 volumes ; à Écurey, de 9,5 volumes. Cet usage n'est pas propre aux prémontrés lorrains, il est visible dans bien des établissements du royaume de France à la veille de la Révolution. À Belle-Étoile, en Normandie, 22,9% des volumes recensés dans l'abbaye se trouvent dans la chambre de tel ou tel religieux. À Bucilly (circarie de France), à Clermont (circarie de France), à Saint-Georges-au-Bois (circarie de Normandie), des « livres aux religieux » sont également mentionnés. À Arthous, en Gascogne, il n'y a même pas de bibliothèque et chaque religieux a ses propres livres<sup>50</sup>.

On ne connaît pas les bibliothèques personnelles des prémontrés attachés à des cures et ne résidant pas toujours à l'abbaye ; toutefois, il n'est pas certain qu'ils étaient autorisés à emporter des livres au-delà des limites du cloître ; dans les années 1730 déjà, le père Hugo, récapitulant les livres en circulation autour du monastère, n'en citait aucun qui fût emprunté par un prêtre<sup>51</sup>. À Saint-Paul-de-Verdun, le père Urlat, vicaire à

<sup>50</sup> Ces éléments sont mentionnés par A. BONDÉELLE-SOUCHIER, *op. cit.*

<sup>51</sup> A.D. 88, XVII H 8 : « mémoire pour le R. P. prieur d'Étival ».

Mangiémont, possède « une quarantaine de volumes de tous formats » mais les titres n'en sont pas précisés<sup>52</sup>.

Cette possessivité à l'égard du livre est-elle une tendance propre à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ? L'absence de documents similaires pour le début du siècle ne permet pas d'en juger mais on sait par ailleurs que l'ordre de Prémontré favorisait, dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, l'appropriation individuelle du livre. À l'abbaye de Beauport, en Bretagne, en 1717, 469 livres étaient en circulation dans l'abbaye, empruntés de manière anarchique, ce qui avait obligé l'abbé Julien Duhal à dresser un état des livres présents dans les chambres des treize religieux de son abbaye : en moyenne, 36,1 volumes par religieux<sup>53</sup>. Certains de ces livres avaient été empruntés grâce à une autorisation de l'abbé mais la plupart étaient sortis de la bibliothèque sans signalement, témoignage, du reste, que la bibliothèque vivait.

Ce cas breton, documenté de manière unique, pose la question du statut exact de tels ouvrages : ont-ils été empruntés à la bibliothèque commune ou achetés par les religieux sur leurs propres deniers ? Il semblerait, dans la plupart des cas, que les livres proviennent bien de la bibliothèque de l'abbaye. Quand même on soupçonnerait les religieux d'Étival d'avoir détourné des livres de la bibliothèque commune pour les conserver par devers eux – la Nation n'étant pas censée confisquer les biens personnels des religieux –, ces chanoines s'engagent à replacer dans la bibliothèque commune les ouvrages qui ne sont pas à eux et à signaler s'ils en empruntent d'autres au-delà de la date de la visite domiciliaire :

« lesquels meubles et effets mobiliers trouvés dans les chambres des dits sieurs religieux ainsi que leurs bréviaires, habillements et nippes leur ont été provisoirement laissés comme nécessaires à leur usage journalier et personnel, s'étant obligés de rendre compte des livres rapportés dans la bibliothèque particulière de chacun d'eux comme provenant de celle générale... »<sup>54</sup>.

Il en va de même à Jovilliers<sup>55</sup>, où les religieux se proposent, plus ou moins spontanément, de remettre les livres de leurs cellules à la bibliothèque commune<sup>56</sup>.

L'achat de livres à l'initiative d'un religieux semble assez rare : Didier Forquignon, à Étival, prétend avoir acquis lui-même les 7 volumes de la *théologie* de Collet qui se trouvent, entre autres ouvrages, dans sa cellule. À Riéval<sup>57</sup>, le père Vincent affirme que les 40 volumes disposés sur la bibliothèque en sapin de sa cellule ont été achetés par ses soins lorsqu'il était vicaire à Montreuil. Ces deux cas sont uniques et les livres consultés par les religieux, en 1790, semblent bien être issus pour la plupart du fonds communautaire : ils disent des choix, des itinéraires de lecteurs très personnels dans l'offre imposante de la bibliothèque collective.

On doit toutefois distinguer deux cas de figure. Dans le premier cas, la bibliothèque commune a cessé d'exister comme une réalité vivante ; elle n'est plus enrichie et les religieux préfèrent se constituer dans l'intimité de leur cellule une

---

<sup>52</sup> Archives départementales de la Meuse (désormais A.D. 55), Q 832.

<sup>53</sup> A.-C. et Y. BALLINI, A. et M. BERNARD, « Les livres et la lecture à l'abbaye de Beauport aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Mémoires de la Société d'Émulation des Côtes d'Armor*, 129 (2001), p. 3-42.

<sup>54</sup> A.D. 88, 9 Q 3.

<sup>55</sup> Jovilliers : abbaye fondée en 1142 ; agrégation à l'Antique Rigueur en 1672 ; diocèse de Toul ; actuellement département de la Meuse.

<sup>56</sup> A.D. 55, Q 813.

<sup>57</sup> Riéval : abbaye fondée en 1140 ; agrégation à l'Antique Rigueur en 1664 ; diocèse de Toul ; actuellement département de la Meuse.

bibliothèque personnelle. À Riéval, par exemple, il existe presque autant de livres dans les cellules que dans la bibliothèque commune, qui n'a d'ailleurs pas grand-chose d'une bibliothèque : on a la surprise d'y découvrir, au printemps 1790, « un soufflet d'orgue, deux plaques de feu de fonte, une table à quatre pieds de chêne, un assemblage de planches sur lesquelles sont les livres, un passe-partout, une petite scie à main, une bêche, un marteau, deux ciseaux à bois, deux broches de fer, un cable et une corde, un rabot à joindre de tonnelier »<sup>58</sup> ; en sorte que la bibliothèque semble faire aussi office de cabane de jardin où il n'était pas commode de prospecter à la recherche de documentation. Il en va de même à Jeand'heures<sup>59</sup> où, la bibliothèque ayant été détruite en partie par un incendie en 1775, les religieux conservent dans leurs chambres les livres qui n'ont pas péri par le feu ou qui ont été acquis depuis<sup>60</sup> : la bibliothèque commune a visiblement cessé d'exister.

Ailleurs, la bibliothèque commune est le lieu où les religieux viennent puiser. À Flabémont, 18,6% des livres inventoriés dans l'abbaye sont dans les chambres ; à Étival, c'est le cas de 15,2% des ouvrages, à Jovilliers, de 25,6% des ouvrages. Il s'agit là de la part vivante de la bibliothèque, celle qui est effectivement consultée et sans doute lue par les religieux : une part qui oscille entre 15 et 25% de la bibliothèque. Signe d'une familiarité évidente avec la lecture, tous les religieux possèdent dans leur chambre un meuble explicitement destiné à recevoir des livres : à Étival, dans la chambre du prieur Dominique Baudot, des étagères ont été aménagées dans un renforcement du mur à côté de l'alcôve. À Flabémont, l'inventaire produit au cours de la visite domiciliaire mentionne explicitement six meubles destinés à recevoir des livres dans des cellules<sup>61</sup>. À Rangéval, le prieur, Nicolas Chardard, a même annexé la pièce située à côté de sa chambre pour en faire un cabinet de travail avec bibliothèque.

Aussi, l'appropriation du livre comme objet familier et quotidien du religieux a eu un double effet contradictoire : faire vivre la bibliothèque ou la priver de sa vocation originelle, selon les circonstances, ou une plus ou moins grande permissivité des prieurs et abbés responsables de ces fonds. À Parey-sous-Montfort<sup>62</sup>, au sud des Vosges, où la possession individuelle de livres semble avoir été trop limitée pour que les commissaires municipaux la signalent, on sait que la bibliothèque est un lieu encore fréquenté régulièrement par les religieux qui ont « journallement besoin de la bibliothèque et que leur en interdire l'entrée ce serait les priver de leur occupation à laquelle ils se livrent continuellement »<sup>63</sup>, et les commissaires, compréhensifs, leur en laissent l'accès sans apposer de scellés sur les portes. Ainsi, l'appropriation du livre est fondée sur la consultation régulière des ouvrages mis à disposition dans la bibliothèque commune, comme cela a pu être constaté par ailleurs chez les génovéfains<sup>64</sup> ou chez les

---

<sup>58</sup> A.D. 55, Q 820.

<sup>59</sup> Jeand'heures : abbaye fondée en 1150 ; agrégation à Antique Rigueur en 1634 ; diocèse de Toul ; actuellement département de la Meuse.

<sup>60</sup> A.D. 55, Q 813.

<sup>61</sup> A.D. 88, 9 Q 4.

<sup>62</sup> Parey-sous-Montfort : prieuré fondé en 1662 par Joachim Vauthrin ; agrégation à l'Antique Rigueur la même année ; diocèse de Toul ; actuellement département des Vosges.

<sup>63</sup> A.D. 88, 9 Q 5.

<sup>64</sup> I. BRIAN, « Commerce des livres et échanges des savoirs. Mercier de Saint-léger et la bibliothèque de l'abbaye de Sainte-Geneviève au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Les religieux et leurs livres à l'époque moderne, op. cit.*, p. 277-288.

chanoines réguliers de Notre-Sauveur<sup>65</sup>, grâce à des facilités d'accès au local des livres qui n'ont pas d'équivalent au sein des autres ordres religieux.

La question du mobilier, loin d'être anecdotique, renvoie à la matérialité des ouvrages empruntés par les religieux (document 5).

#### Document 5. Répartition par format des livres d'Étival et de Riéval

	Étival		Riéval	
	Bibliothèque	Cellules	Bibliothèque	Cellules
<i>In-folio</i>	29,9%	5,5%	20,9%	11,2%
<i>In-4°</i>	26,5%	15,7%	6,6%	3,5%
<i>In-8° et plus petit</i>	43,5%	72,9%	72,3%	85,2%
<i>Indéterminés</i>	0	5,8%	0	0

Les religieux ont emporté dans leurs cellules les livres les plus aisément transportables, in-8°, in-12 et in-16. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, l'économie de la lecture étant dictée par des contingences matérielles, dont, particulièrement, la maniabilité du livre. Les lourds in-folio ont rarement quitté la bibliothèque ; ils étaient destinés à être consultés sur place, même si, pour Étival comme pour Flabémont, les procès-verbaux ne décrivent pas le mobilier de la bibliothèque, tables, sièges et échelles. L'in-4°, plus aisément consultable, a plus de succès dans les chambres. Si les formats sont rarement mentionnés à Flabémont, où l'inventaire se borne à signaler des « lots » de livres dans les cellules sans toujours les décrire, la même tendance apparaît clairement : 78,6% des ouvrages sortis de la bibliothèque sont des in-8° et livres de format plus petit, pour seulement 7,1% d'in-folio.

Or, à Étival, l'évolution des formats entre le catalogue de 1739 et l'estimation de 1790 montre que les abbés successifs, après Charles-Louis Hugo, n'ont pas cherché à faciliter la lecture individuelle, dans l'intimité de la cellule. En l'espace de cinquante ans, l'in-folio et l'in-4° ont concurrencé le petit format, dont la proportion dans la bibliothèque passe de 53,2% à 43,5%. Il y a donc un décalage entre le projet dictant l'enrichissement de la bibliothèque, projet encyclopédique, universel, érudit, privilégiant la somme, le dictionnaire, les éditions de référence en plusieurs volumes, et les nécessités de la lecture quotidienne, effectuée dans des livres plus facilement consultables, sur un étroit secrétaire de cellule, où l'on dispose aussi papiers et écritoire.

#### Profils de lecteurs

Si les descriptions de bibliothèques individuelles ne sont pas toujours très précises (9,6% des titres ne sont pas identifiables), elles permettent toutefois de brosser le portrait du lecteur prémontré moyen à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, à partir des lectures de 31 individus. Ce lecteur lit prioritairement les ouvrages relatifs à ses responsabilités pastorales : 45,4% des titres situés dans les cellules renvoient à la théologie. Au sein de cette catégorie, la lecture porte surtout sur le dogme, ses applications morales et ses

<sup>65</sup> F. HENRYOT, « Livres, pouvoir et savoir à l'abbaye de Domèvre au XVIII<sup>e</sup> siècle », C. Andriot, C. Guyon (dir.), *L'abbaye de Saint-Sauveur-en-Vosges, mille ans d'histoire*, Nancy, 2010, p. 383-404.

contestations, révélant l'impact des prescriptions sur la pratique du livre dans l'ordre. Suivent quantitativement les ouvrages de piété, accompagnant la lecture spirituelle exigée de tous les prémontrés. Enfin, sermonnaires et Écritures saintes ou commentaires de celles-ci constituent des ouvrages dont la lecture est plus directement utile à l'apostolat et aux responsabilités pastorales d'un prémontré. Ces lectures théologiques et scripturaires ne procèdent pas d'un désir d'érudition et de progression dans les « lettres sacrées » : la patristique, par exemple, est faiblement représentée (3,8% des livres de théologie) et elle est dominée par la figure de saint Augustin, tant pour des raisons d'interrogation sur les querelles du temps que par réflexe identitaire, les prémontrés se revendiquant fils de saint Augustin. Les questions polémiques, auxquelles certaines abbayes ont été associées au commencement du siècle, ne sont plus guère en faveur chez les religieux. Seul le procureur d'Étival, Médard Couteau, a emprunté le *Traité du Formulaire* en 4 volumes et l'*Histoire de la constitution* en 2 volumes.

On observe toutefois une curiosité indubitable pour les savoirs profanes et plus universels, les religieux ayant visiblement assimilé la norme d'une « culture de l'honnête homme » à laquelle le clerc ne saurait se soustraire. L'histoire, avec 21,2% des titres, les sciences (12,9%), les lettres (7,9%) complètent ces lectures, annonçant une familiarité avec le livre qui relève davantage du délassement que de la pratique pastorale. En histoire, par exemple, plus de la moitié des titres (53,6%) relèvent du domaine profane, histoire ancienne, histoires des royaumes de France ou voisins, récits de voyages, indiquant une sécularisation progressive de la culture des prémontrés. Ce profil moyen rappelle celui d'un prêtre séculier lorrain, l'abbé Chatrian, dont les lectures sont connues par le *Journal* qu'il a tenu tout au long de sa vie<sup>66</sup>. Presque la moitié d'entre elles relèvent des Écritures, de la spiritualité et de la théologie ; moins intéressé par l'histoire que les prémontrés (17,5% des titres mentionnés dans le *Journal*), il avait, semble-t-il, un goût certain pour la poésie et les œuvres rhétoriques (17,5%). Il existe donc une certaine communauté de pensée entre prêtres confrontés aux réalités pratiques du sacerdoce et de l'encadrement quotidien des fidèles, et une même évolution, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, vers d'autres savoirs.

Ce profil moyen révèle aussi une certaine adéquation entre l'offre de la bibliothèque et les attentes des religieux (document 6).

#### Document 6. Répartition thématique de livres présents dans la bibliothèque et dans les cellules à Étival et à Flabémont

	Étival (1790)		Flabémont (1790)	
	Bibliothèque	Cellules	Bibliothèque	Cellules
<i>Théologie</i>	41,7%	44,2%	45,1%	47%
<i>Droit</i>	6,9%	3%	7,4%	0,2%
<i>Sciences et Arts</i>	4,9%	11,4%	4,5%	7,8%
<i>Belles-Lettres</i>	7,1%	9,1%	7,1%	0,8%
<i>Histoire</i>	39,4%	26,5%	20,8%	8,7%

<sup>66</sup> Ph. MARTIN, « Un lecteur des Lumières », *Mémoires de l'Académie Stanislas*, 2005, p. 35-48.

Dans les abbayes d'Étival et de Flabémont, la bibliothèque commune semble constituée à dessein de satisfaire la curiosité intellectuelle des religieux. La théologie est lue à proportion de sa présence dans les rayons de la bibliothèque, ce qui signifie qu'elle n'est pas seulement une strate héritée, un fonds vieilli, mais bien le support de la culture des religieux, comme on l'a déjà noté à propos des dernières acquisitions de l'abbaye de Mureau au cours de la décennie précédant la Révolution. Ainsi, si ces bibliothèques prémontrées sont un peu datées, à l'instar de la plupart des collections régulières de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, elles restent tout à fait vivantes et ces livres théologiques et spirituels, en baisse de fréquentation dans d'autres milieux, sont toujours lus par ces chanoines. Le droit, en revanche, est boudé. La section des sciences, philosophie, physique, histoire naturelle, est plus lue que ne le laisserait supposer sa présence numérique dans la collection commune. L'histoire, héritage des grands érudits du siècle à Étival, élément de la culture cléricale à Flabémont, est relativement négligée, surtout à Flabémont où les rayons d'histoire (un livre sur cinq de la bibliothèque) ne sont guère explorés, alors qu'à Étival se maintient un intérêt pour le passé nettement plus marqué, quoiqu'en-deçà de l'offre de la bibliothèque. Les rubriques plus strictement littéraires, ouvrages de rhétorique, de poésie et de grammaire, enfin, intéressent peu les religieux. Il existe donc une relative cohérence entre les livres proposés à la lecture des religieux et les parcours tracés par les individus dans ces rayonnages.

Ces chiffres masquent cependant des variations importantes selon le statut du religieux dans son abbaye : le livre est le témoin et le marqueur de différenciations au sein de la société canoniale. C'est à Étival et dans une moindre mesure à Flabémont et Rangéval, qu'on peut apprécier ces hiérarchies intellectuelles. Le lecteur le plus gourmand est, partout, le professeur de théologie, Antoine-Martin Bertin à Étival (38 titres, 170 volumes), François Gillot à Flabémont (6 titres, 60 volumes), Dieudonné Le Moine à Rangéval (100 volumes) ; ce sont, dans tous les cas, des hommes jeunes (Bertin et Gillot ont respectivement 33 et 32 ans). Ces religieux privilégient les sommes lourdes en plusieurs volumes, tel le père Bertin, qui serre dans sa chambre, entre autres, 16 volumes des œuvres de Bossuet et 19 autres de la théologie de Billuart<sup>67</sup>, ouvrage qui, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, avait rénové le thomisme tel qu'il était enseigné dans les cours de théologie des ordres religieux. Signe que l'écrit est attaché à leurs obligations intellectuelles, certains de ces professeurs s'imposent même au XVIII<sup>e</sup> siècle comme des « professionnels » du livre, tel Louis Collet, professeur à Salival et « Bibliotécaire » qui a catalogué les 5 000 volumes possédés par son abbaye<sup>68</sup>. La compétence bibliographique et la science théologique vont donc de pair chez les prémontrés.

Les gestionnaires de l'abbaye sont les seconds consommateurs de livres. D. Baudot, prieur d'Étival et supérieur de la congrégation, détient 124 volumes dans sa chambre ; Jean-Joseph Gillot, sous-prieur, 106 volumes ; Médard Couteau, procureur, 103 volumes. L'exercice de l'autorité ne semble pas être la raison de cette surpossession de livres. Tout au plus remarque-t-on dans la chambre de D. Baudot quelques ouvrages relatifs à ses fonctions, telle une « Histoire des maisons de l'ordre de Prémontré en latin » en 3 volumes in-folio, les « anciens statuts de l'ordre de prémontré », vraisemblablement ceux de Saulnier, mais ce sont les seuls livres qui renvoient à l'observance de la règle et des traditions prémontrées.

---

<sup>67</sup> Ch.-R. BILLUART, *Summa S. Thomae, hodiernis Academiarum moribus accommodata sive Cursus theologiae juxta mentem [...]*, 5 vol., Liège, 1746, et multiples rééditions jusqu'aux années 1760.

<sup>68</sup> Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, 1 Q 623. Ce catalogue a disparu.

Pour les autres religieux, le statut définit la fréquentation du livre, selon un processus visible dans la totalité des ordres monastiques, canoniaux et mendiants au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les prêtres ont en moyenne 74 volumes dans leur chambre ; les clercs, 62,2 volumes ; les frères convers, 10,2 volumes. Ces écarts traduisent l'application stricte de la règle qui impose aux frères convers de n'avoir pas de livres, hormis si le prieur l'a permis, et aux prêtres de cultiver tout au long de leur vie l'amour des lettres sacrées et profanes<sup>69</sup>. Toutefois, dans le contenu même des bibliothèques personnelles, les choix individuels semblent avoir triomphé sur les obligations ecclésiastiques et spirituelles. S'il existe une indiscutable conformité entre les lectures des professeurs de théologie et leur responsabilité dans la formation de leurs élèves, le profil intellectuel des autres religieux semble avoir évolué au gré de curiosités changeantes.

Ainsi, le père Fr. Gillot, professeur à Flabémont, dispose-t-il surtout de livres utiles à l'exercice de ses fonctions : 78% des volumes serrés dans sa chambre sont des livres de théologie – *Dictionnaire de la Bible*, 2 volumes in-folio des œuvres de saint Augustin, 7 volumes de *Conférences* de Paris et surtout la monumentale *Bibliothèque des prédicateurs* de Vincent Houdry, grand classique des livres détournés de la bibliothèque commune dans les abbayes et couvents lorrains à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Fr. Gillot a privilégié les textes ayant un statut de référence, sans risque de s'égarer dans des nouveaux manuels de théologie qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle, ont parfois donné lieu à bien des controverses. Il s'en tient aussi aux livres pratiques, dictionnaires pour prédicateurs, théologie morale fondée sur des cas concrets. Si son homologue d'Étival, A.-M. Bertin, possède une bibliothèque plus imposante, son profil est assez semblable. Plus de la moitié des volumes (54,6%) relèvent de la théologie, parmi lesquels une Bible de Sacy en 3 volumes, une théologie de Juenin, une autre de Collet et une troisième de Tournély en 14 volumes, ainsi que l'inévitable somme de saint Thomas dont l'étude était rendue obligatoire par les constitutions de l'ordre. Il détient aussi l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury et ses suppléments, en 38 volumes. Une *Vies des saints* en 4 volumes – peut-être l'ouvrage d'Adrien Baillet – complète cette bibliothèque tournée vers les questions concrètes de l'apostolat. Les questions profanes font une apparition timide dans ces cellules, avec une *Histoire naturelle* en 9 volumes chez le père Gillot et un traité sur les plantations d'arbres chez le père Bertin.

#### Document 7. Cinq bibliothèques de prêtres à l'abbaye d'Étival en 1790

	<i>HIERARD Nicolas</i>	<i>POINSIGNON Jean</i>	<i>REMY Jean-Baptiste</i>	<i>ROUSSEL Charles- François</i>	<i>SANSONNE André</i>
<i>Total vol.</i>	84	77	83	49	77
<i>Théologie</i>	53,6%	64,7%	70,4%	17,8%	19,4%
<i>Droit</i>	-	2,9%	1,2%	-	37,3%
<i>Sciences</i>	12,2%	11,8%	-	15,5%	4,5%
<i>Lettres</i>	14,6%	5,9%	9,9%	26,7%	20,9%
<i>Histoire</i>	19,5%	14,7%	18,5%	40%	17,9%

<sup>69</sup> Ch. SAULNIER, *op. cit.*, p. 259.

À l'inverse, les prêtres résidant à Étival semblent férus de culture profane (document 7). Certes, tous disposent des livres de théologie mis à leur disposition par l'abbaye, selon les constitutions, comme, dans la chambre de Charles-François Roussel, les indispensables Nouveau Testament et *Catechismus ad parochos* ou, chez Jean-Baptiste Remy, une *Biblia sacra* et un *Novum Testamentum* et 19 volumes de sermons (Biroat, Cheminais, Fléchier et Massillon). Mais la présence systématique de ce type d'ouvrages dans toutes les chambres les rend peu significatifs d'un choix de lectures personnel et délibéré. En revanche, d'autres champs du savoir semblent être investis selon les démarches individuelles. Ch.-Fr. Roussel a emprunté divers ouvrages qui signalent un attrait particulier pour les sciences, comme ce « traité phisique et historique de l'aurore boréale »<sup>70</sup>, ce « Dictionnaire de mathématique »<sup>71</sup> et la « Mathématique de Blaize »<sup>72</sup>. François-Sigisbert Thouvenin, clerc de la même abbaye, semble partager ses goûts : on trouve dans sa cellule une « Mathématique universelle », l'« Analyse des problèmes de mathématiques »<sup>73</sup>, des « Éléments de physique et de mathématique » relatifs aux théories de Newton<sup>74</sup>, enfin une *Science des géomètres*<sup>75</sup>. Cet intérêt pour les mathématiques, l'algèbre et la géométrie est partagé peu ou prou par tous les religieux. Seul Charles Brusseau préfère la médecine aux chiffres abstraits, lui qui a emprunté un « Traité sur la représentation des humeurs »<sup>76</sup>, les *Aphorismes* d'Hippocrate et 17 volumes de journaux médicaux. Cette culture scientifique avérée, à des degrés variables, chez presque tous les prêtres et même chez les clercs, provient peut-être d'une émulation entre eux et, sans aucun doute, d'une curiosité gratuite, à la différence des chanoines réguliers lorrains, également détenteurs de livres de sciences dans leurs cellules mais à des fins pédagogiques puisqu'ils tenaient des collèges<sup>77</sup>.

L'histoire, dans les chambres de prêtres, est presque exclusivement profane. Jean Poinsignon, par exemple, s'intéresse particulièrement à l'histoire lorraine et a pris dans la bibliothèque commune *l'Histoire des evesques de l'Eglise de Metz* de Martin Meurisse<sup>78</sup> et une « Origine de Lorraine » dont il serait intéressant de savoir s'il s'agit de celle du père Hugo ou de celle du son adversaire le capucin Benoît Picart<sup>79</sup>. Une histoire romaine, une « Histoire des croisades » témoignent de goûts pour l'histoire plus ancienne et la *Géographie* du jésuite Claude Buffier<sup>80</sup> indique un intérêt pour la connaissance du monde. La présence de livres sur le lointain, dans la bibliothèque commune, ne vise pas qu'à offrir, sous forme d'ouvrages de référence, la possibilité d'explorer le monde dans

<sup>70</sup> J.-J. DORTOUS DE MAIRAN, *Traité physique et historique de l'aurore boréale [...]*, Paris, 1733 ; une réédition en 1754. Nous ne donnons en note que les livres que nous avons identifiés avec certitude.

<sup>71</sup> A. SAVÉRIEN, *Dictionnaire universel de mathématiques et de physique [...]*, Paris, 1753.

<sup>72</sup> P. BLAISE, *Œuvres de mathématiques, où l'on trouvera les premiers principes du calcul numérique et algébrique, la géométrie élémentaire des anciens et des modernes*, Paris, 1740.

<sup>73</sup> Ch. REYNAU, *Analyse démontrée ou la Méthode de résoudre les problèmes des mathématiques et d'apprendre facilement ces sciences [...]*, Paris, 1708 ; une réédition en 1738.

<sup>74</sup> W. J. GRAVESANDE, *Elemens de physique démontrez mathématiquement et confirmez par des expériences ou Introduction à la philosophie newtonienne*, trad. Élie de Joncourt, 2 vol., Leyde, 1746.

<sup>75</sup> Abbé DEIDIER, *La Science des géomètres ou la Théorie et la pratique de la géométrie [...]*, Paris, 1739.

<sup>76</sup> En réalité L. CUSAC, *Traité de la transpiration des humeurs qui sont les causes des maladies ou la Méthode de guérir les malades sans le triste secours de la fréquente saignée [...]*, Paris, 1682.

<sup>77</sup> C. ANDRIOT, *Ils furent disciples de Pierre Fourier. Les chanoines réguliers de Notre-Sauveur (Lorraine, Alsace, Valais, Val d'Aoste)*, thèse de doctorat, Université Nancy 2, 2009.

<sup>78</sup> M. MEURISSE, *Histoire des evesques de l'Eglise de Metz*, Metz, 1634.

<sup>79</sup> Ch.-L. HUGO, *Traité historique et critique sur l'origine et la généalogie de la maison de Lorraine, avec les chartes servant de preuves*, Berlin, 1711, ou B. PICART, *L'Origine de la très illustre maison de Lorraine, avec un abrégé de l'histoire de ses princes*, Toul, 1704.

<sup>80</sup> Cl. BUFFIER, *Géographie universelle, exposée dans les différentes méthodes qui peuvent abrégier l'étude et faciliter l'usage de cette science*, Paris, 1736, plusieurs rééditions jusqu'en 1774.

toute sa vastitude. Ces livres ou une partie d'entre eux sont lus. André Sansonne a emprunté une « Histoire du Japon »<sup>81</sup> ; Médard Couteau, lui, s'instruit sur l'histoire de la Louisiane<sup>82</sup>. Le monde s'élargit singulièrement, dans la conscience des religieux d'Étival, au XVIII<sup>e</sup> siècle.

En somme, moins les religieux ont d'obligations au sein de leur abbaye, plus le champ des lectures semble vaste et les occasions de s'instruire plus variées. Dans le domaine littéraire, Nicolas Hiérard a une *Histoire littéraire de la France* en 12 volumes, sans doute la somme constituée par les mauristes à partir des années 1730. Ch.-Fr. Roussel possède le *Dictionnaire de Ménage*<sup>83</sup> et 9 volumes du *Spectateur ou Socrate moderne*, feuille qui, à partir de 1719, faisait la revue des nouveautés littéraires. A. Sansonne, qui a les goûts les plus universels, possède une grammaire grecque en 5 volumes et une grammaire hébraïque en 3 volumes. Peut-être s'agit-il d'ouvrages nécessaires à des études bibliques mais aucune bible savante ou édition grecque des Pères ne se trouve dans sa chambre ; la bibliothèque commune, cependant, en renfermait.

Les bibliothèques personnelles des clercs sont plus surprenantes encore car elles témoignent de rapports au livre tout à fait différents selon les individus. Jean-Joseph Chrétien et Didier Forquignon, par exemple, ont constitué dans leur chambre des bibliothèques purement scolaires. Le second, notamment, dispose d'une grammaire hébraïque et d'un *lexicon hebraicum* qui sert sans doute à ses études. Deux bibles, une *Somme* de saint Thomas, un dictionnaire latin-français pour pallier ses maladresses latines, un volume d'œuvres de Sénèque dessinent les contours du programme d'enseignement obligatoire dans l'ordre. À l'inverse, Charles-Augustin Bizard a fait dans la bibliothèque des choix sans idée directrice apparente : deux ouvrages sur l'intelligence des animaux, deux autres sur l'histoire des Vosges, une *Vie* de Pierre Fourier et *l'Histoire de l'Eglise de Saint-Diez* (Saint-Dié, D.-J. Bouchard, 1726) de Jean-Claude Sommier, grand prévôt de Saint-Dié et archevêque de Césarée ; une « Histoire de l'imprimerie »<sup>84</sup> et une « Histoire d'Angleterre » en 4 volumes témoignent de lectures très diversifiées. Jean-Baptiste Jajot, lui, s'intéresse surtout à l'histoire : il a déplacé dans sa chambre les 20 volumes de *l'Histoire romaine* de Charles Rollin, les 3 volumes de *l'Histoire de Louis XI*, 3 volumes de la *Guerre des Flandres*, une *Histoire de saint Domingue*<sup>85</sup> et une relation du siège de Vienne : il entretient avec le passé un commerce assidu et s'intéresse autant aux temps anciens qu'aux événements du siècle précédent.

Cette sécularisation de la pensée, chez les jeunes prêtres (ils ont, à Étival, entre 28 et 39 ans) et chez les clercs pourrait donner à penser que le monde profane exerçait sur eux un réel attrait. Il est vrai que le seul religieux qualifié d'« ancien » à Étival, Charles Brusseau, âgé de 62 ans, a l'usage d'une bibliothèque davantage marquée par une interrogation sur l'observance de la règle que ses jeunes confrères : elle contient une « Sainteté du sacerdoce », une « instruction des prêtres », des « Devoirs des chanoines » ainsi qu'une *Vita sancti Norberti*. Mais la lecture ne constitue pas un

---

<sup>81</sup> P.-Fr.-X. DE CHARLEVOIX, *Histoire et description générale du Japon*, 2 vol., Paris, 1736 ; une réédition en 1754.

<sup>82</sup> A.-S. LE PAGE DU PRATZ, *Histoire de la Louisiane, contenant la découverte de ce vaste pays [...] un voyage dans les Terres [...] deux voyages dans le nord du Nouveau Mexique, dont un jusqu'à la mer du Sud*, 3 vol., Paris, 1758.

<sup>83</sup> G. MÉNAGE, *Dictionnaire étymologique ou Origines de la langue française [...]*, Paris, 1694 ; une réédition à Paris encore en 1750.

<sup>84</sup> J. DE LA CAILLE, *Histoire de l'imprimerie et de la librairie où l'on voit son origine et son progrès jusqu'en 1689*, Paris, 1689 ou P. MARCHAND, *Histoire de l'origine et des premiers progrès de l'imprimerie*, La Haye, 1740.

<sup>85</sup> P.-Fr.-X. DE CHARLEVOIX, *Histoire de l'isle Espagnole ou de S. Domingue*, 2 vol., Paris, 1730-1731.

symptôme fiable d'un désir d'évasion hors du cloître puisqu'en 1790, sommés de se prononcer sur leurs projets à venir, à un moment où la Nation leur proposait de sortir du cloître, ils choisissent presque tous de rester fidèles à leurs vœux.

La piété personnelle, texture attendue de toutes les bibliothèques personnelles, marque plus particulièrement les chambres des frères convers (80,5% des volumes). Réformation de soi, perfectionnement intérieur, préparations à la mort, manuels de retraite en petits volumes uniques sont les principaux mentors de ces religieux qui n'ont pas fait d'études. Nicolas Thouvenot possède entre autres une « observance des vœux » et une « retraite de dix jours », deux de ces innombrables recueils destinés à renvoyer le chrétien, religieux régulier ou simple laïc, à ses obligations ; André Valentigny et Nicolas Thibaut possèdent chacun une « considération chrétienne ». Il est probable que ces livres étaient abandonnés à leur usage leur vie durant et n'étaient plus tenus de retourner, une fois lus, à la bibliothèque.

De tels ouvrages constituent donc la part vivante de la bibliothèque, ces textes lus et soumis à l'interprétation et à la critique du lecteur<sup>86</sup>. Or, au XVIII<sup>e</sup> siècle, les bibliothèques prémontrées étudiées, à l'instar de toutes les collections régulières, sont formées de divers héritages des générations et des siècles précédents, dont l'actualité est parfois discutable. Les dates d'édition des livres, quand on peut les retrouver<sup>87</sup>, permettent de juger de l'impact des mutations éditoriales sur les comportements des lecteurs. Les résultats de cette observation sont mitigés. Certains ouvrages ont une durée de vie assez longue, en particulier les livres d'histoire. Ainsi, quatre volumes de *l'Historia sui temporis* de Thou se trouvent dans la chambre de Ch.-Fr. Roussel, volumes qui étaient nécessairement parus au XVII<sup>e</sup> siècle s'il s'agit, comme le titre semble l'indiquer, d'une édition latine ; Jean-Baptiste Jajot lit un « Siègne de Vienne » qui est vraisemblablement la *Vienne assiégée par les Turcs et délivrée par les Chrestiens ou Journal du siège de Vienne* de Johann-Peter von Vålckeren (Bruxelles, 1684). Dans les domaines de la philosophie et de la théologie, telles qu'elles sont enseignées aux clercs, les manuels classiques perdurent : *Compendium theologiae dogmaticae et moralis* d'Habert, *Institutio philosophica* de Pourchot, *Philosophia ad usum scholae accommodata* de Dagoumer, tous conçus au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cependant, les religieux qui apprennent leur métier dans ces livres complètent aussi leur formation avec des ouvrages plus récents, tel *L'Art d'instruire et de toucher les ames dans le tribunal de la pénitence* de Pons-Augustin Alletz (Paris, 1770), ouvrage de théologie morale venu concurrencer les manuels traditionnels dans la formation de J.-B. Jajot, futur prêtre. Ainsi se complètent, sans s'opposer, deux types de lectures, qui montrent que le renouvellement de la culture, chez les réguliers, ne se fait qu'au terme d'un lent processus.

Mais les prémontrés d'Étival semblent également attirés par les éditions récentes. Dans le cas du père Roussel, nous avons pu identifier vingt des vingt-trois titres signalés dans sa chambre, et dix-huit d'entre eux sont des éditions du XVIII<sup>e</sup> siècle, voire des livres sortis de presses quelques années avant la Révolution, tel le « mémoire suisse », en réalité le *Mémoire abrégé et recueil de quelques antiquités de la Suisse* de Ritter (Berne, s. n., 1788) ou le « voyage de Coucq », une édition en français du récit des

---

<sup>86</sup> Sur cette notion, voir Chr. FÉRAL, « Les lectures des jésuites de Rodez (1562-1762) », *Revue du Rouergue*, 62 (2000), p. 77-116.

<sup>87</sup> Cette identification n'est pas possible pour bien des ouvrages, car l'inventaire d'Étival et plus encore celui de Flabémont ne donnent que des titres tronqués, tels un « Voyage d'Italie » ou une « Histoire d'Angleterre » qui peuvent renvoyer chacun à cinq ou six titres possibles.

expéditions du capitaine James Cook, parues à partir de 1784. En moyenne, les religieux n'empruntent pas de livres qui ont plus de cinquante ans, sauf s'il s'agit d'ouvrages fondamentaux, manuels « scolaires » comme le *Dictionnaire mathématique ou Idée générale des mathématiques* de Jacques Ozanam (Paris, E. Michallet, 1691). De nouvelles sommes historiques, comme les *Eléments de l'histoire générale* de Claude-François Millot (Lausanne, Imprimerie typographique, 1770-1781), plaisent à Ch.-A. Bizard. Les religieux ont donc été sensibles aux « nouveautés » éditoriales. Les mises à jour du catalogue de la bibliothèque d'Étival ont été trop aléatoires, dans la dernière décennie d'existence de cette collection, pour qu'on puisse vérifier formellement si certains livres, dont la présence surprend, sont bien des ouvrages témoignant des querelles intellectuelles des Lumières. Faut-il voir, dans les « religions du monde », l'*Histoire abrégée des religions du monde ou l'Analyse de l'encyclopédie de Voltaire* parue en Genève en 1770 ? Cela n'aurait rien d'in vraisemblable puisque, dans la même abbaye, J. Poinson consulte l'*Examen de l'esprit des lois* et D. Baudot, le prieur, dispose de 4 volumes d'« œuvres de Sansouci ». Ainsi, ces prémontrés n'ignorent rien des bruits du monde, découvertes lointaines ou spéculations provocatrices sur la religion ou la liberté humaine mais ils font montre d'une sage et modérée curiosité pour ces livres. Le cloître n'est pas imperméable au tumulte profane mais les lectures des prémontrés d'Étival suggèrent qu'ils superposent deux types d'interrogations : comment, d'abord, être un bon prêtre, juste dans la confession, convaincant dans la prédication ? Et peut-on l'être, ensuite, sans connaître sa place entre le passé et le présent, dans un monde qui s'agrandit et dont les mystères sont peu à peu percés par les physiciens et les mathématiciens ? La superposition des références, traditionnelles et scolaires d'une part, concessions à la nouveauté et au profane d'autre part, montre que la culture individuelle est faite de strates qui ne s'opposent pas mais s'interpénètrent : les jeunes clercs ont en commun avec la génération précédente des lectures de séminaire qui n'ont guère évolué mais qu'ils complètent par d'autres savoirs, historiques, scientifiques, ouvrant la voie à une compréhension différente du monde.

\*

Les prémontrés de l'Est de la France se sont rangés, entre la fin des années 1740 et la Révolution, soit en l'espace de deux générations, à un nouveau modèle de prêtre qui a une haute idée de sa fonction sacerdotale et cherche en même temps à s'approprier la « culture de l'honnête homme », rénovant ainsi en profondeur leur double fonction de chanoines et de curés en charge de paroisses. Cette progressive mutation a été rendue possible par une individualisation grandissante du rapport au livre, considéré comme le compagnon quotidien du religieux, homme de foi et de savoir. Cette individualisation concerne à la fois l'appropriation matérielle, c'est-à-dire la consultation des livres dans l'espace de l'intimité et de la solitude, et l'appropriation intellectuelle, les religieux s'émancipant des contraintes théoriques de l'utilisation des bibliothèques pour tracer par eux-mêmes des itinéraires de lecture singuliers. Le renouveau des bibliothèques, tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, est une autre conséquence de cette nouvelle attitude : l'abbaye doit pouvoir offrir à ses chanoines le support de leur culture. Une curiosité tout à fait gratuite, enfin, semble désormais guider les jeunes religieux vers les sciences, l'observation du ciel et de la nature, l'histoire et les voyages. La sécularisation des

lectures des religieux n'implique pas, loin s'en faut, un rejet des contraintes de la vie monastique ; au contraire, elle indique l'émergence d'un nouveau religieux<sup>88</sup>, sinon « éclairé » du moins ce « citoyen du monde » qu'évoquait quelques années auparavant le bénédictin Nicolas Jamin dans ses recommandations sur la lecture<sup>89</sup>, religieux qui ne s'isole pas de la culture de ses contemporains.

---

<sup>88</sup> G. MICHAUX, « Une nouvelle conception de la vie monastique en France dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle », L. Châtellier (dir.), *Religions en transition dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Oxford, 2000, p. 59-72.

<sup>89</sup> N. JAMIN, *Traité de la lecture chrétienne, dans lequel on expose des règles propres à guider les Fidèles dans le choix des livres, et à les leur rendre utiles*, Paris, 1774, p. 357.